

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale des Syndicats et Sections Syndicales FO du groupe SAFRAN s'est déroulée les 13 & 14 octobre 2016 à Parigné (35) en marge du séminaire de travail et formation.

De nombreux camarades des sociétés composant le groupe SAFRAN ont participé activement à cette réunion annuelle, indispensable à la vie démocratique de notre organisation syndicale.

Uniformisation des noms des sociétés : la perte d'identité du Groupe

FO dénonce le changement des noms des sociétés du groupe et la perte de nos identités.

Pour l'abrogation de la loi relative au travail

Ultra minoritaire, imposée à coups de 49.3, la loi « Travail » détruit les droits collectifs et accroît les inégalités ainsi que la précarité, notamment des jeunes. L'inversion de la hiérarchie des normes concernant entre autres, le temps de travail et la poursuite des travaux de réécriture du Code du travail s'inscrivent dans une destruction programmée des conventions collectives de branches par le transfert de pans entiers du droit du travail et de la négociation collective au niveau de l'entreprise. La remise en cause du rôle de la branche, celle de droits individuels acquis, la remise en cause des majorations des heures supplémentaires, les facilitations des licenciements et l'affaiblissement de la médecine du travail sont au cœur de ce texte.

Les syndicats et sections syndicales FO du groupe SAFRAN continueront de s'opposer à toutes régressions sociales instituées par cette loi néfaste.

Cession de MORPHO

L'Assemblée Générale condamne la sortie programmée de SAFRAN IDENTITY & SECURITY (MORPHO) du Groupe.

L'Assemblée Générale rappelle les priorités de FO :

- Le développement et le maintien des compétences afin de pérenniser l'emploi sur le territoire français.
- Le rejet d'une logique strictement financière pour plébisciter le retour d'une politique industrielle forte.
- Le maintien de la diversification des activités industrielles au sein du groupe SAFRAN.

FO syndicat libre et indépendant confirme son attachement à la pratique contractuelle vecteur de véritables avancées pour tous les salariés.

Pour l'augmentation des salaires, la création d'emplois de qualité et l'investissement productif

Le niveau global et dramatique du chômage rappelle que cette politique économique est néfaste. La consommation et l'investissement, l'innovation, en particulier industrielle, sont les clés pour relancer l'activité, l'emploi et la croissance.

L'Assemblée Générale revendique une véritable politique industrielle créatrice d'emplois et défend l'industrie sur notre territoire national en priorisant les sociétés du Groupe.

L'augmentation du pouvoir d'achat demeure la revendication prioritaire et immédiate de FO pour les salariés du Groupe par l'application d'une politique salariale ambitieuse.

L'Assemblée Générale rappelle son opposition à toutes formes d'exonération de cotisations de Sécurité Sociale qui mettent en cause le salaire différé et l'ensemble de la protection sociale collective.

Le cadrage des effectifs fixé par la direction répond à une logique uniquement financière qui est désastreuse à terme, c'est pourquoi FO revendique :

- le maintien de nos compétences, de nos emplois et le développement durable de notre industrie, en France ;
- l'embauche des intérimaires ainsi que des apprentis ;
- la réintégration des activités sous traitées hors périmètre du Groupe ;
- Le maintien et le développement de l'emploi productif sur nos sites ;
- L'arrêt des délocalisations en zone « low-cost ».

La politique industrielle de SAFRAN doit réellement être à la hauteur des différents investissements consentis sur le territoire français afin que nos usines ne s'arrêtent plus à la doctrine du cœur de métier.

Pour l'amélioration des conditions de travail

L'Assemblée Générale dénonce et combat la détérioration des conditions de travail accentuée par les phénomènes de stress engendrés par les nouvelles méthodes de management.

Le CDI est la forme normale de relation de travail et doit le demeurer. FO dénonce l'utilisation abusive des contrats précaires, ainsi que des heures excessives effectuées par les cadres.

FO rejette le pacte de responsabilité, accordant 100 milliards en trois ans au patronat doublé d'un marché de dupes en matière d'emplois, affaiblissant de plus le financement de la Sécurité Sociale et le fonctionnement des services publics du fait des exonérations et des 50 milliards de réduction de dépenses publiques et sociales.

Suite aux cas avérés de harcèlement, SAFRAN doit prendre ses responsabilités face à cette pratique inadmissible et FO rappelle que l'accord Groupe concerné doit s'appliquer à toutes ses sociétés.

L'AG FO encourage la politique « handi-accueillante » et demande son déploiement sur l'ensemble des sociétés du Groupe.

Pour une politique sociale et salariale cohérente

S'agissant de la numérisation et de la digitalisation, l'AG FO revendique une approche collective en termes de droits et statuts, les progrès techniques ne devant pas être un prétexte pour la personnalisation de la relation sociale et économique contraire aux droits individuels et collectifs.

L'AG FO dénonce une nouvelle fois la double peine existante entre les salariés du Groupe, ces derniers n'ont pas la même capacité à épargner du fait des écarts salariaux constatés au sein des sociétés à positionnement égal.

FO signataire de l'accord prévoyance Groupe assure le maintien des prestations et garanties pour tous les salariés quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle.

L'AG FO rappelle que la priorité doit être donnée aux augmentations générales pour toutes les catégories socioprofessionnelles.

FO réaffirme sa volonté de voir la politique salariale négociée au plus près des sociétés et établira un cahier revendicatif afin de peser sur le cadrage groupe.

FO syndicat réformiste s'opposera à toutes formes de régressions !

L'Assemblée Générale des syndicats et sections syndicales FO du groupe SAFRAN réaffirme son attachement à l'indépendance syndicale et à la liberté de négociation.

Elle soutient la **Fédération de la Métallurgie** dans ses démarches destinées à pérenniser la pratique conventionnelle.

Dans ce climat de régression, FO appelle l'ensemble des salariés du Groupe à adhérer au syndicat afin de constituer une force de négociation incontournable.

FO demeure le seul syndicat libre et indépendant.

Les syndicats FO du Groupe SAFRAN
Parigné, le 14 octobre 2016.



www.fo-safran.com

REVENDIQUER – NÉGOCIER – CONTRACTER – FAIRE APPLIQUER

